



# Analyse pour FNDDT

Le 4 octobre 2023

[kpmg.fr](https://www.kpmg.fr)

# Sommaire

- 
- 1** Le marché

---

  - 2** Evolution & analyse des données CNAM et du secteur

---

  - 3** Analyse des données qualitatives

---

  - 4** Projection du panel analysé sur les années 2022 et 2023

---

  - 5** Conclusion

---

  - 6** Sources

---

# 1. Le marché

# LES TENDANCES MACRO-ECONOMIQUES PERSPECTIVE DU MARCHE XERFI (SOURCE XERFI)

- Xerfi a construit un scoring exclusif permettant de qualifier la capacité des entreprises à surmonter la crise et à retrouver un chemin normal de croissance. Le fonctionnement de ce scoring est identique pour tous les secteurs. Il s'appuie sur une échelle de A à E qui est définie selon les critères suivants :
  - A secteur en situation offensive, ayant bénéficié d'importants effets d'aubaine grâce à la crise
  - B secteur dont la situation est normalisée depuis plusieurs mois
  - C secteur impacté mais qui dépassera son niveau d'activité d'avant crise en 2022
  - D secteur en difficulté et qui demeurera légèrement en dessous de son niveau d'activité d'avant crise fin 2022
  - E secteur en souffrance/danger, durablement altéré par la crise
- Le score attribué est défini par les experts sectoriels de Xerfi sur la base d'un scénario prospectif médian à partir de données collectées disponibles à la date de publication de l'étude. Il s'appuie sur différents critères conjoncturels et structurels (environnement, pression concurrentielle, évolution de l'offre, flexibilité des coûts, etc.).
- Le score ne reflète en rien la performance d'une société précise, mais évalue le potentiel de l'ensemble du secteur en sortie de crise.

# LES TENDANCES MACRO-ECONOMIQUES PERSPECTIVE DU MARCHE XERFI (SOURCE XERFI)



- Un secteur qui ne retrouvera pas complètement son niveau normal d'activité d'ici 2022
- Avec un score de **D** attribué par Xerfi, le secteur des services de taxis a été durablement affecté par la crise et ne retrouvera pas complètement son niveau d'activité avant crise d'ici fin 2022.
- Plusieurs facteurs négatifs ont été déterminants dans l'attribution de ce résultat :
  - Un rebond limité en raison d'une reprise très progressive des débouchés (tourisme, voyages d'affaires, etc.) ;
  - Des opérateurs fragilisés financièrement à cause de coûts fixes importants dans un contexte de demande morose et de hausse des prix du carburant.
- Des points forts ont tout de même été relevés par Xerfi :
  - L'intégration des sociétés de taxis et de VTC au plan de relance du tourisme.
  - Une hausse des tarifs en 2021 qui a soutenu la progression de l'activité en valeur.
- Les chauffeurs indépendants en grande difficulté.  
La déclinaison du score de résistance à la crise par profil met en évidence une fragilité accrue des chauffeurs indépendants. Xerfi a choisi de leur attribuer un score de **E**, inférieur au reste du secteur car les chauffeurs ont des charges lourdes. Les chauffeurs de taxi ont notamment dû continuer de payer une redevance à leur centrale dans un contexte de chute de leur activité.



# Etat des lieux de la profession

## Transport de voyageurs par taxis

### Grandes agglomérations

- Stationnement en attente de clients devant les stations, les gares et les aéroports.
- Adhésion à des centrales radios qui les mettent en relation avec des clients.

### Villes moyennes

- Attente de clients devant les stations, les gares ou les aéroports.
- Adhésion à un groupement radio qui possède une liste de personnes en demande de transport par taxis (conseils généraux pour le transport scolaire, centres hospitaliers, entreprises, etc.).

### Zones rurales

- Transport de malades assis.
- Transport scolaire.
- Transport à la demande
- et acheminement de colis.

Source : Xerfi Etude octobre 2022

# Etat des lieux de la profession

- Comme le montre la répartition des effectifs de l'étude Xerfi, la profession est essentiellement réalisée par des indépendants. Ceux-ci représentent environ 81% des entreprises du secteur.
- Globalement, 98,4% des entreprises comptent moins de 9 salariés,

## ■ Répartition du tissu économique par tranche d'effectif (\*)

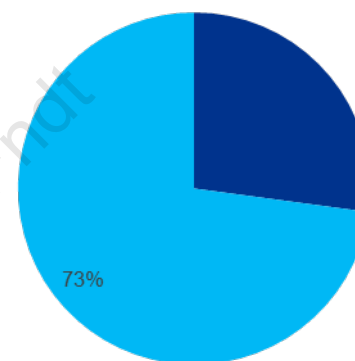
Unité : part en % du nombre d'entreprises et du chiffre d'affaires du panel

	Part des entreprises	Part du CA
0 salarié	80,9%	18,4%
De 1 à 9 salariés	17,5%	29,7%
De 10 à 19 salariés	0,7%	8,5%
De 20 à 49 salariés	0,5%	10,8%
50 salariés et plus	0,4%	32,6%
Total	100,0%	100,0%

(\*) Panel Xerfi / Source : Xerfi d'après Greffes des Tribunaux de Commerce, données 2019

- Comme le montre le graphique ci-contre, la forme juridique privilégiée par les entreprises du secteur est à 73% la société (SARL, SAS, SASU). Les entreprises individuelles et SARL unipersonnelles ne représentant que 27% du secteur, selon Xerfi.

## Formes juridiques des entreprises du secteur

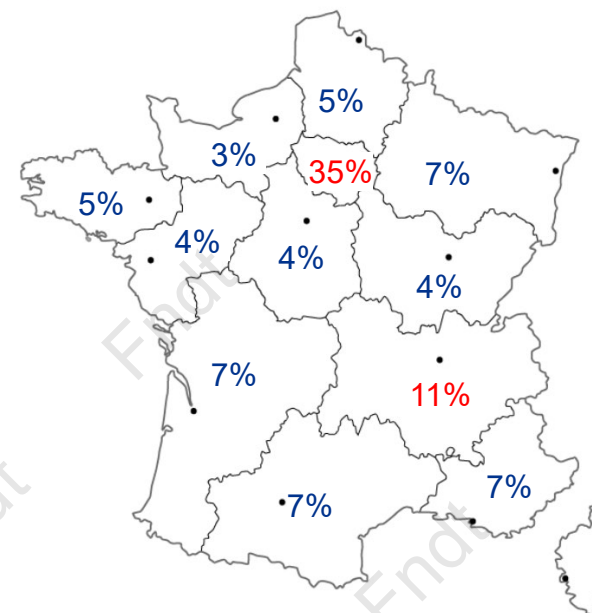


Source : Xerfi Etude octobre 2022

■ Entreprises individuelles et SARL unipersonnelles ■ SARL, SAS, SASU

# Nombre de taxis et localisation

- La France métropolitaine compte environ 57 000 Taxis en 2018
- L'Île de France concentre 35% des taxis en France métropolitaine.
- En 2021, il y a 39 409 Taxis conventionnés (source Assurance Maladie) pour 28 320 entreprises; cela représente 1,4 taxis par entreprises. Ainsi environ 68% des taxis sont conventionnés actuellement.
- Pour mémoire en 2015, il y avait 36 575 taxis conventionnés soit environ 63% des taxis. Entre 2015 et 2021, il y a donc 2 834 taxis conventionnés supplémentaires soit +7,74%.



## Régions hors DOM Nombre d'ADS

Auvergne-Rhône-Alpes	6 500	11%
Bourgogne-Franche-Comté	2 200	4%
Bretagne	2 800	5%
Centre-Val de Loire	2 300	4%
Corse	300	1%
Grand Est	3 700	7%
Hauts-de-France	2 600	5%
<b>Île-de-France</b>	<b>20 000</b>	<b>35%</b>
Normandie	1 700	3%
Nouvelle-Aquitaine	4 200	7%
Occitanie	4 200	7%
Pays de la Loire	2 200	4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 000	7%
<b>France</b>	<b>56 700</b>	<b>100%</b>

Sources: Rapport de l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes Page 14 / 40 - Les taxis et VTC en 2017-2018, CNAM TS – CPAM, DSCR, INSEE

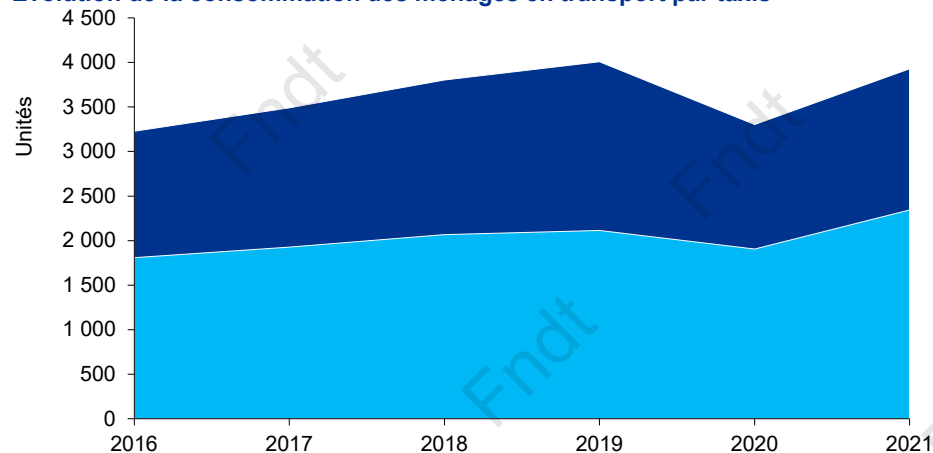


# Chiffre d'Affaires dont part Assurance Maladie

- Le chiffre d'affaires de l'activité Taxi a évolué de la manière suivante sur les 6 dernières années. Sur la période 2016-2021 la progression représente 699 millions d'euros soit +22%.
- Comme le montre ce tableau, la part du Chiffre d'Affaires avec l'Assurance Maladie est passée de 56% en 2016 à 60% en 2021.
- Le montant remboursé par l'Assurance Maladie a progressé de 533 millions d'euros sur la période 2016-2021, soit +29%.
- Il est à noter que ce chiffre de 60% est une moyenne, et que les secteurs ruraux peuvent avoir une activité avec l'Assurance Maladie qui représente plus de 90% de leur chiffre d'affaires.
- Le chiffre d'affaires moyen Assurance Maladie d'un taxi conventionné représente environ 59 450 € en 2021; et le chiffre d'affaires moyen global rapporté au nombre de taxis ressort à (3 927 millions d'euros / 57 000 taxis) soit environ 69 K€.

En million d'euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Prévision 2022 (1)
Consommation des ménages en transport par taxis (1)	3 228	3 491	3 804	4 007	3 304	3 927	4 280
Dont Montant Remboursable par l'assurance Maladie (2)	1 810	1 927	2 067	2 116	1 905	2 343	2 598
Poids de l'assurance maladie dans le C.A des taxis	56%	55%	54%	53%	58%	60%	61%

Evolution de la consommation des ménages en transport par taxis



■ Consommation des ménages en transport par taxis (1)

■ Dont Montant Remboursable par l'assurance Maladie (2)

La hausse du taux est corrélée à la baisse de l'activité « classique » avec la COVID

(1): Montant estimé à partir du montant remboursé par l'Assurance Maladie

# Différentes typologies de structures

Le secteur des taxis est principalement composé de TPE, plus de 98% des entreprises comptaient moins de 9 salariés, avec une majorité de chauffeurs indépendants.

En 2020, le chiffre d'affaires moyen est d'environ 60 000 € pour une entreprise individuelle et de 72 000 € pour une société.

Les modalités d'exercice de la profession, (entreprise individuelle ou société) impactent fortement la lecture du compte de résultat.

- Entreprise individuelle :
  - **Le résultat net d'une telle structure est mécaniquement plus élevé qu'en société, car la rémunération n'est pas incluse dans le résultat net. Ainsi, le résultat net correspond à la rémunération maximum que peut prélever le chef d'entreprise.**
  - **A titre d'exemple, en reprenant le chiffre d'affaires moyen de 60 000 €, et un résultat net de 35,3% <sup>(1)</sup>, le résultat net en Euros représente environ 21 200 €. Cette somme, qui correspond approximativement à de la trésorerie disponible, sera affectée à deux destinations.**
    - Le remboursement de l'emprunt : une partie de la trésorerie générée par l'activité sert à rembourser l'emprunt contracté par le chef d'entreprise pour l'acquisition de son autorisation de stationnement.
    - La rémunération du dirigeant : la rémunération du dirigeant sera en pratique amputée de la somme affectée au remboursement de l'emprunt, puisque celui-ci ne pourra pas prendre plus que la trésorerie disponible dans sa structure.
- Entreprise en société : La rémunération du dirigeant est comprise dans les comptes de la société, le résultat net sera donc plus faible. En 2020, le résultat net représentait 5,8% du chiffre d'affaires <sup>(1)</sup>, soit environ 4 200 €.
- Il est important de noter que le résultat de l'entreprise doit également permettre de financer l'acquisition de l'ADS, et dont la valeur oscille fortement en fonction des territoires.

(1) : Source : Analyses sectorielles 2021-2022 Ordre des Experts-comptes et l'Organisme de Gestion Agréés, données 2020,

# Différentes typologies de structures

La comparaison des deux types de structures (entreprise individuelle et entreprise en société) permet de mettre en valeur les éléments suivants, pour un chiffre d'affaires de 70 000 € en appliquant les ratios de l'année 2020 <sup>(1)</sup> :

	Entreprise Individuelle	Société
C.A.	70 000	70 000
Résultat net (1)	35,30%	5,80%
Résultat net exprimé en Euro	24 710	4 060

En entreprise individuelle, le montant de 24 710 € de résultat net servira à rembourser environ 8 000 € d'emprunt (selon notre analyse pages suivantes). Ainsi, il restera un montant disponible de 16 710 € pour que le chef d'entreprise se rémunère. Pour mémoire, le SMIC annuel brut au 1<sup>er</sup> janvier 2023 est de 20 511 €.

En société, la rémunération du chef d'entreprise est déjà incluse dans le résultat net. Nous avons estimé cette rémunération brute à partir de notre panel à 19 458 € en moyenne sur les années 2019 à 2021. Le montant disponible en société pourra permettre à la société de renforcer ses fonds propres ou bien de verser un dividende aux associés.

(1) : Source : Analyses sectorielles 2021-2022 Ordre des Experts-comptes et l'Organisme de Gestion Agréés, données 2020,

## 2. Evolution & analyse des données CNAM et du secteur

# Evolution du Chiffre d'affaires de la profession depuis 2016




En million d'euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires hors CNAM	1 418	1 564	1 737	1 892	1 399	1 584
Chiffre d'affaires avec l'assurance Maladie	1 810	1 927	2 067	2 116	1 905	2 343
<b>TOTAL</b>	<b>3 228</b>	<b>3 491</b>	<b>3 804</b>	<b>4 007</b>	<b>3 304</b>	<b>3 927</b>
Croissance de l'activité hors CNAM		10%	11%	9%	-26%	13%
Croissance de l'activité CNAM		6%	7%	2%	-10%	23%

L'activité réalisée par l'ensemble des taxis conventionnés représentait 2 343 millions d'Euros en 2021.

Avec 39 409 taxis conventionnés en 2021, le chiffre d'affaires moyen Assurance Maladie d'un taxi conventionné représente ainsi environ 59 500 €.

Pour information, le chiffre d'affaires moyen d'un VSL est de 69 000 € sur la même période.

Afin de faciliter les comparaisons, nous avons exprimé les chiffres sur le tableau ci-dessous en base 100 pour l'année 2016. Ces éléments montrent jusqu'en 2019 une progression plus forte de l'activité hors CNAM. La COVID a complètement rebattu les cartes, puisque l'activité hors CNAM qui était à 133 fin 2019 se retrouve à 112 à fin 2021. Alors que l'activité Assurance Maladie qui était à 117 en 2019 se retrouve à 129 à la fin de l'année 2021

Données exprimées en Base 100 (Année 2016)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution sur la période
Chiffre d'affaires hors CNAM	100	110	123	133	99	112	
Chiffre d'affaires avec l'assurance Maladie	100	106	114	117	105	129	
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>108</b>	<b>118</b>	<b>124</b>	<b>102</b>	<b>122</b>	

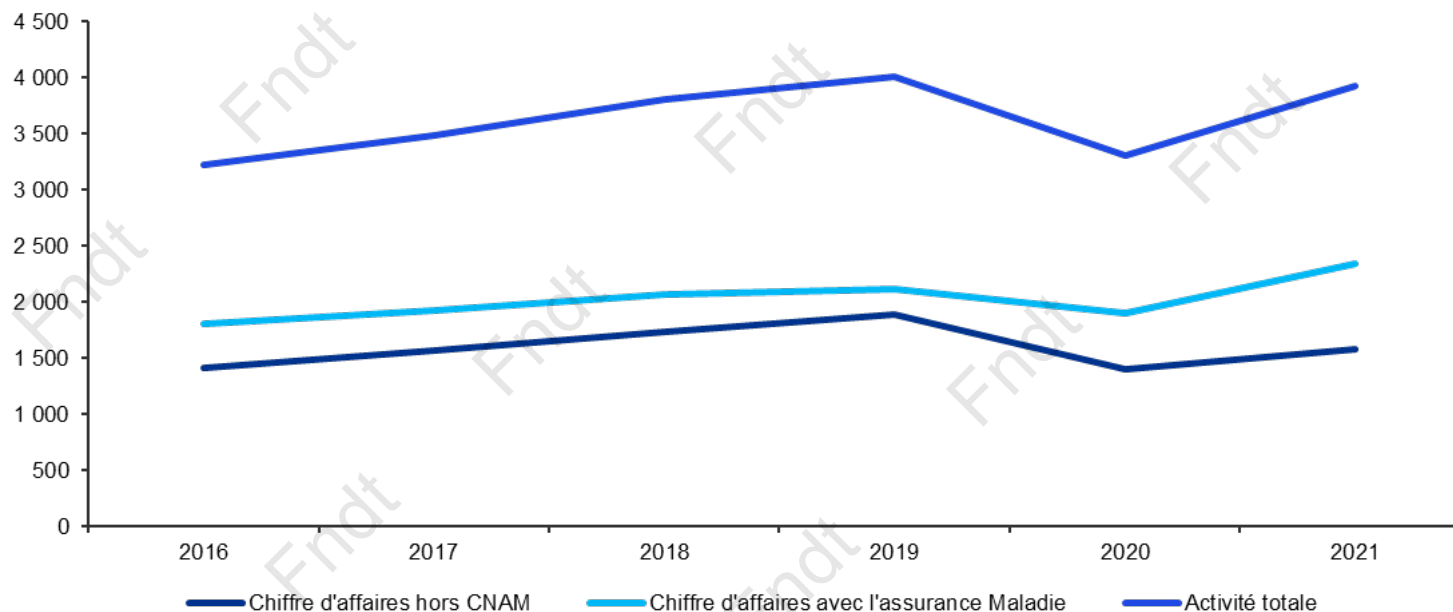
# Evolution du Chiffre d'affaires de la profession depuis 2016

La croissance régulière du secteur entre 2016 et 2019 a été chamboulée par les années COVID.

Comme le montre ce graphique, l'activité « classique » a chuté en 2020 et 2021. A ce titre, il faut souligner que le volume d'activité à fin 2021 est revenue à celui de 2017.

Dans le même temps, la part de l'activité CNAM a été moins touchée par le phénomène COVID, et prend mécaniquement une part plus importante dans l'activité globale, d'autant plus que la demande est revenue dès 2021.

Evolution de l'activité globale de la profession



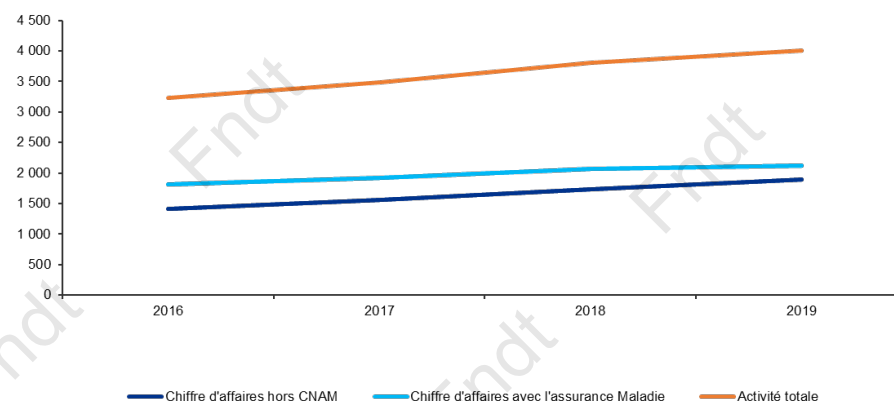


# Evolution du Chiffre d'affaires de la profession depuis 2016

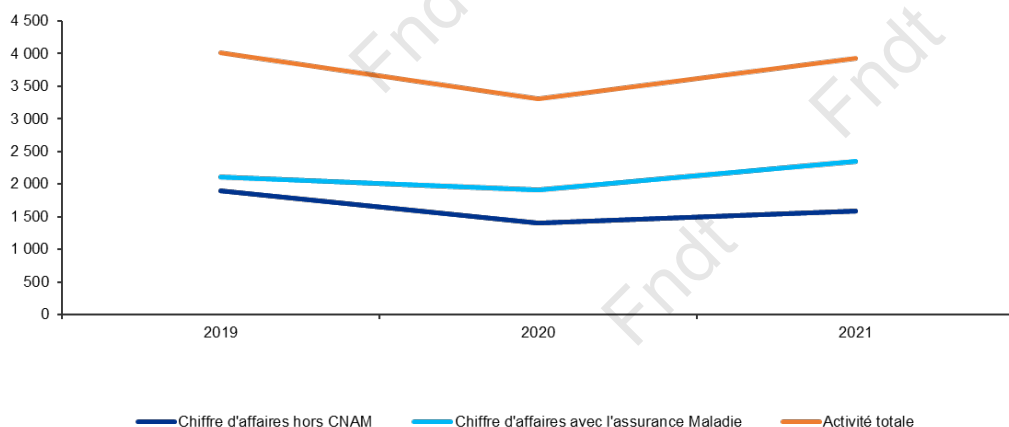
Avant COVID, sur la période 2016-2019, la croissance globale du secteur représente 779 millions d'Euros. Celle-ci est portée par l'activité hors CNAM à hauteur de 473 millions d'Euros, soit 61%, et 306 millions d'Euros pour l'activité CNAM, soit 39%.

Croissance 2016 à 2019	En million d'euros	Croissance En %	Répartition de la croissance
Croissance globale	779	24%	100%
Dont croissance hors CNAM	473	33%	61%
Dont croissance activité CNAM	306	17%	39%

Evolution de l'activité globale de la profession sur les années 2016-2019



Evolution de l'activité globale de la profession sur les années 2019-2021



Cette dynamique de croissance sur l'activité hors CNAM a été stoppée avec la COVID. Sur la période 2019-2021, l'activité globale du secteur a diminué de 2% soit 80 millions d'Euros. L'activité hors CNAM a chuté de 16% (confinement, diminution du tourisme, des voyages professionnelles...). En revanche, l'activité CNAM a progressé de 11% sur cette même période.

# Evolution des tarifs

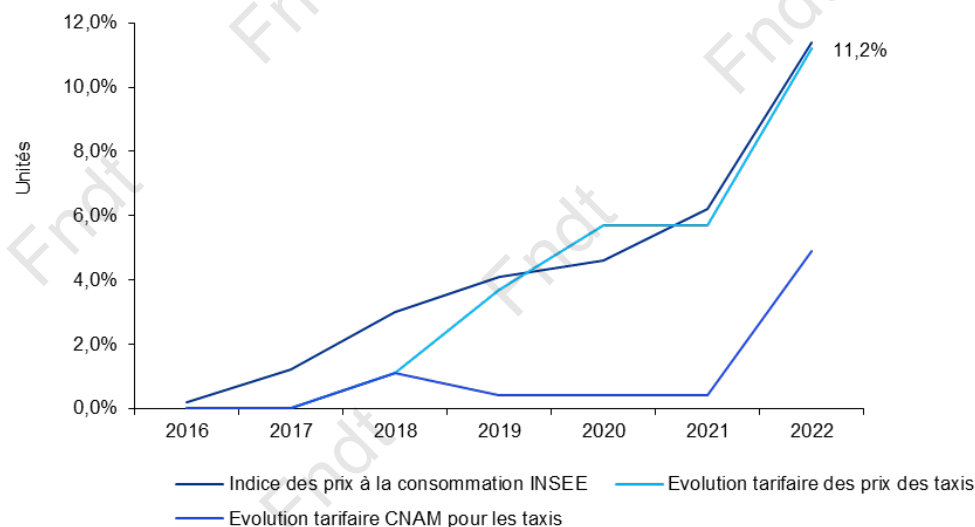
C'est en 1987 que le principe de revalorisation tarifaire des courses taxi a été fixé par décret en prenant comme valeur de référence une course théorique. En fonction de la variation du prix des carburants, des frais de réparation et d'entretien automobiles, du tarif des assurances et du prix des véhicules, le ministre de l'économie et des finances fixe chaque année le niveau de revalorisation. « Source Taxis de France »,

Pour les taxis conventionnés l'évolution des tarifs est négociée avec la CNAM. Cette évolution est reprise dans le tableau ci-dessous, ainsi que l'indice INSEE. A noter que pour l'année 2019 l'évolution du tarif CNAM est de -0,7%, soit une hausse de 0,8% d'une part et une hausse du taux de remise de 1,5%.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indice des prix à la consommation INSEE	0,2%	1,0%	1,8%	1,1%	0,5%	1,6%	5,2%	
Evolution tarifaire des prix des taxis			1,1%	2,6%	2,0%		5,5%	4,0%
Evolution tarifaire CNAM pour les taxis			1,1%	-0,7%			4,5%	4,0%

Le graphique ci-contre cumule toutes les variations de 2016 à 2022. L'indice des prix est globalement répercuté dans l'évolution des tarifs des taxis. En revanche, l'écart est de 7 points avec l'évolution tarifaire de la CNAM.

Cumul des variations de 2016-2022

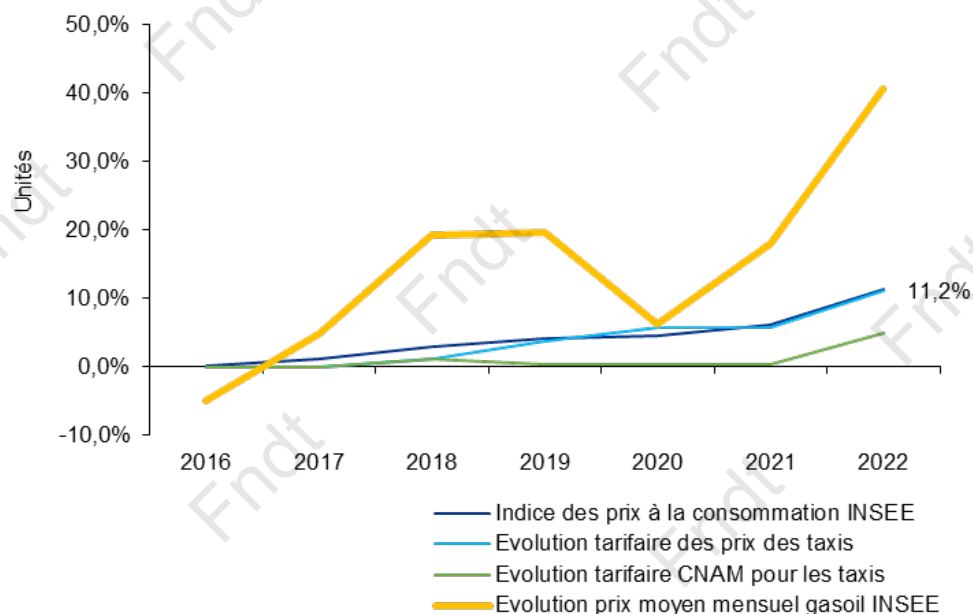


# Evolution des tarifs

En complément de l'analyse précédente, le tableau ci-dessous incorpore l'évolution du prix du carburant. En effet, le carburant est un élément important des charges variables des entreprises de Taxis. Il est à noter que l'évolution du prix des carburants est incluse dans l'indice des prix à la consommation de l'INSEE.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indice des prix à la consommation INSEE	0,2%	1,0%	1,8%	1,1%	0,5%	1,6%	5,2%	
Evolution tarifaire des prix des taxis			1,1%	2,6%	2,0%		5,5%	4,0%
Evolution tarifaire CNAM pour les taxis			1,1%	-0,7%			4,5%	4,0%
Evolution prix moyen mensuel gasoil INSEE	-4,9%	10%	14%	0%	-13%	12%	23%	

Cumul des variations de 2016-2022



# Focus Chiffre d'affaires Assurance Maladie : Effet Prix et effet volume

Le tableau ci-dessous reprend les données précédentes et fait un focus sur l'évolution de l'activité avec l'Assurance Maladie afin d'analyser l'effet prix et l'effet volume.

- L'effet prix : a été calculé à partir des hausses de tarifs négociées avec l'Assurance Maladie. Hausse de tarif N x Chiffre d'affaires N-1
- L'effet volume : est la différence entre l'effet prix et la variation de Chiffre d'Affaires ( N – N-1)

Focus Assurance Maladie (En millions d'€)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (1)	TOTAL
Chiffre d'affaires avec l'assurance Maladie	1 810	1 927	2 067	2 116	1 905	2 343	2 598	14 765
Variation de CA N-N-1		117	140	49	-210	438	255	788
Hausse brute des tarifs Assurance Maladie	0,0%	0,0%	1,1%	-0,7%	0,0%	0,0%	4,5%	
Effet prix		0	21	-14	0	0	105	112
Effet volume		117	119	63	-210	438	149	676

(1): Montant estimé à partir du montant remboursé par l'Assurance Maladie

En conclusion, sur la période 2016-2022, l'effet volume représente 86% de la source de progression du chiffre d'affaires des taxis conventionnés.

Le tableau ci-dessous reprend le tarif moyen et son évolution afin de matérialiser un effet prix et un effet volume en fonction de la hausse du tarif Assurance Maladie. Jusqu'en 2021, la hausse était portée par l'effet volume.

	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL	
Tarif moyen (AMO+AMC par transport (RG hors SLM))	52,75 €	52,60 €	54,58 €	54,74 €	57,05 €		
Variation du tarif moyen N-N-1		-	0,15 €	1,98 €	0,16 €	4,30 €	
Hausse brute des tarifs Assurance Maladie			-0,7%	0,0%	0,0%	4,5%	
Effet prix		-	0,37 €	- €	- €	2,09 €	
Effet volume			0,22 €	1,98 €	0,16 € -	0,15 €	2,21 €

Source - Assurance Malade 1ère séance de concertation - 15/09/2023

# Focus Chiffre d'affaires Assurance Maladie : Effet Prix et effet volume sur la période 2018-2022

Le tableau ci-dessous reprend les données précédentes et fait un focus sur l'évolution de l'activité avec l'Assurance Maladie afin d'analyser l'effet prix, l'effet volume et une troisième composante l'effet structure. L'effet structure permettant de mettre en valeur l'effet distance km.

- L'effet prix : a été calculé à partir des hausses de tarifs négociées avec l'Assurance Maladie à partir du tarif moyen 2018, soit 52,75 € (+ Baisse de -0,7% + hausse de 4,5% en 2022) = 54,74 €
- L'effet volume sur les missions : a été appréhendé à partir de l'évolution du nombre de missions réalisées entre 2018 et 2022 (soit + 6 361 750 missions) par rapport au prix de la course initiale (soit 52,75 € en 2018)
- L'effet structure (effet distance) a été appréhendé en analysant l'écart entre le tarif moyen 2022 et le tarif moyen théorique (avec impact des hausses des tarifs Assurance Maladie). L'écart entre les 2 tarifs permet de mettre en valeur l'impact de la structure des missions sur la dépense.

Focus Assurance Maladie (En millions d'€)	2018	2019	2020	2021	2022 (1)	TOTAL	
Chiffre d'affaires avec l'assurance Maladie	2 067	2 116	1 905	2 343	2 598	11 028	
Variation de CA N-N-1		49	-210	438	255	531	
Hausse brute des tarifs Assurance Maladie		-0,7%	0,0%	0,0%	4,5%		
Tarif moyen (AMO+AMC) par transport (RG hors SLM) - (2)	52,75 €	52,60 €	54,58 €	54,74 €	57,05 €		
Tarifs Assurance Maladie (prix moyen 2018) & hausse des tarifs CNAM	52,75 €	52,38 €	52,38 €	52,38 €	54,74 €		
Estimation du Nombre de missions (en milliers)	39 177	40 219	34 905	42 806	45 539		
Effet prix		-14	0	0	105	91	} 196
Effet structure		8	70	21	6	105	
Effet volume		55	-280	417	144	336	} 336

(1): Montant estimé à partir du montant remboursé par l'Assurance Maladie

(2): Source - Assurance Malade 1ère séance de concertation - 15/09/2023

En conclusion, sur la période 2018-2022, la variation du chiffres d'affaires représente 531 M€. A l'intérieur de cette augmentation, l'effet prix représente 91 M€ (soit 17% de la hausse), l'effet structure qui met en valeur l'augmentation liée à la modification de la structure des missions 105 M€, soit 20%. Et enfin, l'effet volume, qui met en valeur la hausse du nombre de missions, 336 M€ soit 63%.

# Poids des conventions Assurance maladie

- Pour l'assurance Maladie, le montant remboursable aux taxis représentent 2 343 M€ en 2021 soit 43% de son enveloppe Transports. Le montant réalisé par les taxis a progressé d'environ 29% entre 2016 et 2021.

Montant remboursable en M€	2016		2017		2018		2019		2020		2021	
Transports sanitaires	2 737,2	58%	2 791,3	57%	2 827,0	56%	2 709,9	54%	2 530,9	56%	2 952,2	55%
Dont : Ambulance	1 883,0		1 924,5		1 947,4		1 838,8		1 790,8		2 073,5	
VSL	854,2		866,8		879,6		871,1		740,2		878,7	
<b>Taxis</b>	<b>1 809,9</b>	<b>38%</b>	<b>1 926,6</b>	<b>40%</b>	<b>2 066,6</b>	<b>41%</b>	<b>2 115,5</b>	<b>43%</b>	<b>1 905,1</b>	<b>42%</b>	<b>2 343,2</b>	<b>43%</b>
Autre	156,4	3%	146,8	3%	146,9	3%	148,7	3%	111,5	2%	114,6	2%
<b>Total</b>	<b>4 703,5</b>	<b>100%</b>	<b>4 864,7</b>	<b>100%</b>	<b>5 040,5</b>	<b>100%</b>	<b>4 974,1</b>	<b>100%</b>	<b>4 547,6</b>	<b>100%</b>	<b>5 410,0</b>	<b>100%</b>

- Selon les chiffres 2022 de l'Assurance Maladie, l'offre de transport est répartie ainsi :

Offre de transport 2022	Nombre de véhicules	Quote-part
Taxis	39 409	58%
Ambulances	14 850	22%
VSL	14 234	21%
<b>Total</b>	<b>68 493</b>	<b>100%</b>

Selon un rapport de la Mecss (Mission d'évaluation et de contrôle de la loi de financement de la Sécurité sociale), la part du transport sanitaire dans le chiffre d'affaires des compagnies de taxi peut atteindre 90% dans les zones rurales. L'évolution de la consommation de transport de malades, et la part captée par les taxis, a donc un impact direct sur l'activité du secteur.

Source XERFI & KPMG



# 3. Analyse des données qualitatives

# Analyse qualitative - Méthodologie

## Méthodologie :

Dans le cadre cette analyse qualitative, nous avons utilisé la base des clients KPMG ayant le code NAF 4932Z, soit 241 entités. Pour réaliser cette analyse et afin de respecter les quotas, 131 entreprises ont été retenues (90 sociétés et 41 entreprises individuelles).

La représentativité a été validée à partir des ratios calculés dans l'analyse sectorielle 2021-2022 réalisée par l'Ordre des Experts-Comptables, en partenariat avec l'Union de la Profession Comptable et des Organismes de Gestion Agréés. Cette analyse a synthétisé 5 685 entreprises individuelles et 1 286 sociétés.

Nous avons repris les mêmes strates de répartition du chiffre d'affaires et nous avons comparé les ratios de notre panel avec celui de l'analyse sectorielle.

Les données pour les entreprises individuelles sont les suivantes :

Entreprises Individuelles	Nombre d'entreprises de l'échantillon	Poids dans l'échantillon	Nbre d'Entreprises dans l'étude Experts-Comptables	Poids dans l'étude
C.A < 46 K€	18	44%	2 501	44%
C.A entre 46 K€ et 97 K€	18	44%	2 502	44%
C.A > 97 K€	5	12%	682	12%
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>100%</b>	<b>5 685</b>	

Ce panel de 41 entreprises individuelles est cohérent avec l'analyse sectorielle 2021-2022 réalisée par l'Ordre des Experts-Comptables.

Selon cette analyse sectorielle, le chiffre d'affaires moyen pour une entreprise individuelle ressort à 60 000 € H.T, il ressort à 62 700 € H.T pour notre panel,

Entreprises individuelles	Echantillon KPMG	Données CGA
	2020	2020
C.A	100%	100%
Valeur ajoutée	60%	58%
Impôts et taxes assimilés	4%	4%
Salaires et Charges sociales	20%	20%
<b>EBE</b>	<b>43,5%</b>	<b>44,1%</b>
Amortissements et provisions	11%	11%
Résultat d'exploitation	32%	37%
Résultat financier	-1%	-1%
Résultat courant avant impôts	31%	36%
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>35,4%</b>	<b>35,3%</b>

# Analyse qualitative - Méthodologie

Les données pour les sociétés sont les suivantes :

Sociétés	Nombre d'entreprises de l'échantillon	Poids dans l'échantillon	Nbre d'Entreprises dans l'étude Experts-Comptables	Poids dans l'étude
C.A < 100 K€	74	82%	1 059	82%
C.A entre 100 K€ et 200 K€	10	11%	140	11%
C.A > 200 K€	6	7%	87	7%
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>100%</b>	<b>1 286</b>	

Ce panel de 90 sociétés est cohérent avec l'analyse sectorielle 2021-2022 réalisée par l'Ordre des Experts-Comptables.

Selon cette analyse sectorielle, le chiffre d'affaires moyen pour une société individuelle est de 72 300 € H.T, il ressort à 88 600 € H.T pour notre panel,

Sociétés	Echantillon KPMG	Données CGA
	2020	2020
C.A	100%	100%
Valeur ajoutée	42%	43%
Impôts et taxes assimilés	2%	2%
Salaires et Charges sociales	32%	41%
<b>EBE</b>	<b>12,6%</b>	<b>12,4%</b>
Amortissements et provisor	6%	10%
Résultat d'exploitation	6%	7%
Résultat financier	-2%	-1%
Résultat courant avant impôt	4%	6%
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>7,4%</b>	<b>5,8%</b>

# Evolution des grands agrégats sur 3 ans

Evolution des grands agrégats Toutes Entreprises	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires net	100,0%	100,0%	100,0%
Valeur ajoutée	46,0%	46,2%	48,6%
Impôts et taxes assimilés	2,1%	2,2%	2,3%
Salaires et Charges sociales	26,9%	29,2%	30,2%
EBE	17,3%	20,1%	20,1%
Amortissements véhicules	5,0%	7,4%	6,6%
Résultat d'exploitation	11,7%	12,5%	13,4%
Résultat financier	-0,7%	-2,0%	-0,6%
Résultat courant avant impôts	11,0%	10,5%	12,8%
Bénéfice ou perte	12,4%	14,3%	14,7%

Evolution des grands agrégats Entreprises individuelles	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires net	100,0%	100,0%	100,0%
Valeur ajoutée	60,5%	60,0%	59,6%
Impôts et taxes assimilés	4,1%	3,8%	4,0%
Salaires et Charges sociales	20,1%	20,2%	21,0%
EBE	36,5%	43,5%	40,6%
Amortissements et provisions	8,5%	10,7%	10,1%
Résultat d'exploitation	26,3%	31,8%	29,6%
Résultat financier	-0,9%	-0,9%	-0,7%
Résultat courant avant impôts	25,4%	30,9%	28,9%
Bénéfice ou perte avant rémunération	30,5%	35,4%	31,2%

Evolution des grands agrégats Sociétés	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires net	100,0%	100,0%	100,0%
Valeur ajoutée	39,8%	41,8%	44,6%
Impôts et taxes assimilés	1,3%	1,6%	1,7%
Salaires et Charges sociales	29,7%	32,1%	33,6%
EBE	9,2%	12,6%	12,7%
Amortissements et provisions	3,5%	6,3%	5,4%
Résultat d'exploitation	5,5%	6,3%	7,5%
Résultat financier	-0,6%	-2,4%	-0,6%
Résultat courant avant impôts	4,9%	3,9%	7,0%
Bénéfice ou perte	4,7%	7,4%	8,7%

Le résultat net moyen 2021 ressort à environ 14,7% du chiffre d'affaires. Ce chiffre est en hausse globalement. Toutefois, l'évolution n'a pas été la même entre les 2 catégories d'entreprises de notre panel ; le résultat net des entreprises individuelles diminue alors qu'il progresse pour les sociétés.

**Pour mémoire, le résultat net des entreprises individuelles n'inclut pas la rémunération de l'exploitant.**

# Poids des charges de personnel salaires et charges sociales et cotisations TNS

Dans une entreprise individuelle, le poids des salaires et charges sociales se décompose en deux parties.

- Le salaires et charges sociales des salariés de l'entreprise soit environ 9% du chiffre d'affaires,
- Les cotisations TNS du chef d'entreprise, soit environ 11,7%. La rémunération n'est pas comprise dans ce pourcentage.

Entreprises individuelles	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires net	100%	100%	100%
Salaires et Charges sociales	8,4%	8,8%	9,2%
Cotisations TNS	11,7%	11,4%	11,9%
<b>Total Salaires et charges sociales</b>	<b>20,1%</b>	<b>20,2%</b>	<b>21,0%</b>
<i>Bénéfice ou perte</i>	<i>30,5%</i>	<i>35,4%</i>	<i>31,2%</i>

En partant du postulat que le chiffre d'affaires moyen représente 60 000 €, la rémunération que pourrait percevoir un chef d'entreprise dans une entreprise individuelle ressort à 18 700 € pour 2021. Ce montant est cohérent avec les charges sociales TNS payées par les entreprises.

Au sein d'une société, le poids des salaires et charges sociales représente environ 33%. Ce taux englobe les rémunérations des salariés ainsi que le salaire du chef d'entreprise. En effet, en société, le dirigeant perçoit un salaire et cotise aux régimes généraux de la sécurité sociale.

Sociétés	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires net	100,0%	100,0%	100,0%
Salaires et Charges sociales	29,7%	32,1%	33,6%

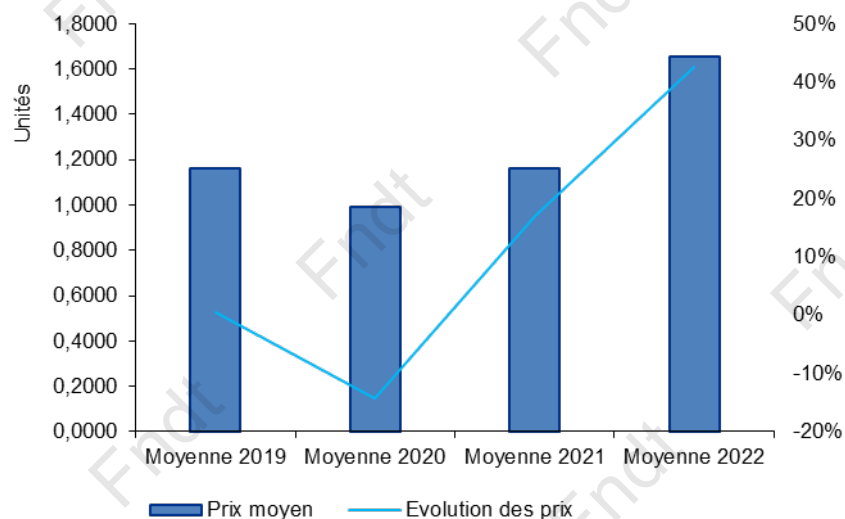
# Poids du carburant dans le chiffre d'affaires et évolution des prix.

Le poids du carburant dans le chiffre d'affaires de l'ensemble du panel est le suivant :

Evolution des grands agrégats	2019	2020	2021
Toutes Entreprises			
Chiffre d'affaires net	100,0%	100,0%	100,0%
Carburant	8,0%	7,7%	7,4%

Le poids du carburant dans le chiffre d'affaires de l'année 2021 est encore bas, car la hausse des prix a débuté en mars 2022 avec la guerre en Ukraine.

Evolution du prix des carburants





# Coût des véhicules

La rentabilité des taxis est fortement dépendante du coût des véhicules au sein de la structure. Ainsi, à partir des données du panel, nous avons analysé le coût directement lié aux véhicules. Ce coût englobe le carburant, la location ou le crédit-bail sur le véhicule, les amortissements du véhicule ainsi que le coût de l'assurance.

La hausse du coût véhicule sur l'année 2020 et 2021 s'explique notamment par la diminution du chiffre d'affaires puisqu'il s'agit essentiellement d'un coût fixe pour l'entreprise.

Evolution des grands agrégats	2019	2020	2021
Toutes Entreprises			
Carburant	8,0%	7,7%	7,4%
Coût investissement véhicules	9,0%	12,1%	10,9%
Entretiens & réparations	4,8%	5,6%	5,1%
Assurances	2,7%	3,6%	3,0%
Total coût du véhicule / Chiffre d'Affaires	24,6%	29,0%	26,4%

# Structure du bilan

Le tableau ci-dessous synthétise les bilans des entreprises de notre panel. Ces bilans ne sont pas retraités du crédit-bail et des locations financières. Il est important de souligner que les années 2020 et 2021 intègrent un gel des investissements. En 2021, le montant total moyen des capitaux investis représente 71 K€.

Les immobilisations incorporelles nettes représentent 50% des capitaux investis dans l'entreprise en 2021. Cela montre l'importance du coût d'acquisition de l'Autorisation de Stationnement. Ce montant représente en moyenne 35,5 K€

La partie financement du bilan montre une assise Fonds propres qui représente en moyenne 58% du bilan.

Le poids des emprunts est égal à 32% pour 2021 soit un montant d'environ 23 K€. Si nous considérons une durée moyenne de 3 ans restant à courir sur les emprunts, nous pouvons en déduire une échéance annuelle d'environ 8 K€/ an.

Capitaux investis			
En €	2019	2020	2021
Immobilisations incorporelles	60%	53%	50%
Immobilisations corporelles	26%	19%	22%
Immobilisations financières	4%	3%	2%
<b>Total Actifs Immobilisés</b>	<b>89%</b>	<b>75%</b>	<b>74%</b>
Besoin en Fonds de roulement	-8%	-6%	-10%
Liquidités	18%	30%	36%
<b>Total Capitaux Investis</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Financement			
	2019	2020	2021
Capital & Reserves	36%	42%	43%
Resultat net	21%	15%	18%
<b>Fonds Propres (Equity)</b>	<b>57%</b>	<b>57%</b>	<b>61%</b>
Emprunts MLT	40%	36%	32%
Comptes courants	3%	8%	8%
<b>Total financements externes</b>	<b>43%</b>	<b>43%</b>	<b>39%</b>
<b>Total financements</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

# 4. Projection du panel analysé sur les années 2022 et 2023

# Modélisation des impacts des hausses à venir

A partir du panel présenté précédemment, nous avons modélisé l'impact des hausses prévisibles pour les années 2022 et 2023.

Les différentes variables retenues sont présentées dans le tableau ci-dessous :

- Hausse du tarif de la CNAM (+4,5% pour 2022 et +4% pour 2023),
- La répartition du chiffre d'affaires entre activité CNAM et activité classique ; nous avons retenu le pourcentage constaté globalement à savoir 60% de l'activité réalisée avec la CNAM (selon les données 2021).
- La hausse des salaires a été calquée sur celle du SMIC pour 2022, et projetée à 5% pour l'année 2023. Pour mémoire, le SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2023 est de 20 511 € brut annuel pour 35 heures de travail hebdomadaire.

En ce qui concerne le coût d'achat des véhicules, ce dernier a progressé d'environ 21% sur la période 2019-2022, selon un article des Echos reprenant une étude AAA Data publié le 14 novembre 2022. Dans le cadre de cette modélisation nous avons retenu une hausse lissée sur 3 ans, afin de tenir compte du rythme moyen de changement des véhicules, soit un taux de 7% pour 2023,.

Variables de la modélisation	Projection 2022	Projection 2023
Poids de l'activité avec l'Assurance Maladie	60,0%	60,0%
Poids de l'activité classique	40,0%	40,0%
Revalorisation des tarifs entre 2021 & 2022	5,5%	4,0%
Revalorisation Assurance Maladie	4,5%	4,0%
Hausse du carburant en moyenne entre N & N-1	43,0%	5,0%
Hausse des autres charges hono, assurances, tél (hors carbu, loc et crédit bail)	5,2%	7,0%
Hausse des taxes	0,0%	0,0%
Hausse des salaires	5,2%	5,0%
Hausse Crédit-bail et location & Amortissements	0,0%	7,0%
Hausse entretien et réparations	5,0%	8,0%

# Modélisation des impacts des hausses à venir

L'application des impacts des hausses à venir se traduit de la manière suivante sur le panel global, avec un ratio de 60% du chiffre d'affaires réalisé avec l'Assurance Maladie,

Evolution des grands agrégats	2019	2020	2021	Projection 2022	Projection 2023
Toutes Entreprises					
Chiffre d'affaires net	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Valeur ajoutée	46,0%	46,2%	48,6%	47,2%	47,2%
Impôts et taxes assimilés	2,1%	2,2%	2,3%	2,2%	2,1%
Salaires et Charges sociales	26,9%	29,2%	30,2%	30,3%	30,6%
EBE	17,3%	20,1%	20,1%	18,5%	18,2%
Amortissements véhicules	5,0%	7,4%	6,6%	6,7%	6,8%
Résultat d'exploitation	11,7%	12,5%	13,4%	11,8%	11,3%
Résultat financier	-0,7%	-2,0%	-0,6%	-0,6%	-0,6%
Résultat courant avant impôts	11,0%	10,5%	12,8%	11,2%	10,7%
Bénéfice ou perte	12,4%	14,3%	14,7%	11,3%	10,9%

Comme nous l'avons démontré précédemment, l'analyse globale du panel n'est pas pertinente, car elle mélange deux typologies d'entreprises.

- Les entreprises individuelles qui n'incluent pas la rémunération du chef d'entreprise;
- Les sociétés qui incluent la rémunération du gérant dans la masse salariale.

Les tableaux suivants permettront d'analyser l'évolution de ces hausses sur les 2 typologies d'entreprises.

# Modélisation des impacts : Entreprises individuelles

## Ratio 60% du C.A avec l'Assurance Maladie

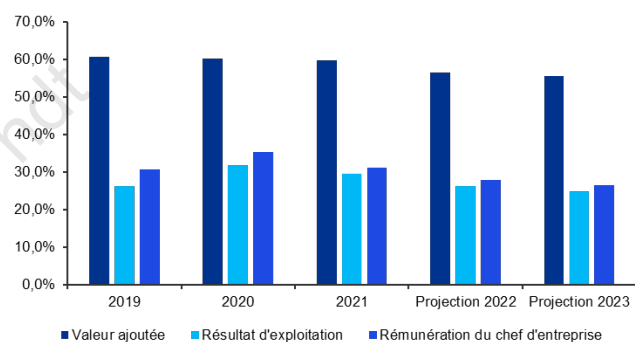
L'application des impacts des hausses à venir se traduit de la manière suivante sur le panel Entreprises Individuelles. Cette hausse des coûts réduit drastiquement leur rentabilité.

Avec un ratio de 60% du chiffre d'affaires réalisé avec l'Assurance Maladie, les résultats nets projetés sont les suivants :

- L'année 2022 ressort à 27,9%. Cela représente une rémunération pour le chef d'entreprise d'environ 21 800 € (pour un chiffre d'affaires moyen projeté à 78 100 €) ;
- L'année 2023 ressort à 26,5%. Cela représente une rémunération pour le chef d'entreprise d'environ 21 500 € (pour un chiffre d'affaires moyen projeté à 81 200 €).
- Il faut souligner qu'une rémunération d'environ 21 000 € est une rémunération nette pour un temps de travail qui peut aller jusqu'à 60h par semaine, soit un taux horaire dans ce cas de 7,6 €/heure à comparer avec un SMIC net horaire de 9,11 € au 1<sup>er</sup> mai 2023.
- Comme nous l'avons vu précédemment, cette rémunération est théorique car le chef d'entreprise devra également, à l'aide de ce résultat, rembourser l'annuité d'emprunt pour payer son ADS ou son véhicule. L'analyse des bilans, nous a permis d'estimer cette somme à environ 8 K€ en capital annuellement.

Evolution des grands agrégats Entreprises individuelles	2019	2020	2021	Projection 2022	Projection 2023
Chiffre d'affaires net	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Valeur ajoutée	60,5%	60,0%	59,6%	56,5%	55,7%
Impôts et taxes assimilés	4,1%	3,8%	4,0%	3,8%	3,7%
Salaires et Charges sociales	20,1%	20,2%	21,0%	21,1%	21,3%
EBE	36,5%	43,5%	40,6%	37,3%	36,3%
Amortissements et provisions	8,5%	10,7%	10,1%	10,1%	10,4%
Résultat d'exploitation	26,3%	31,8%	29,6%	26,3%	25,0%
Résultat financier	-0,9%	-0,9%	-0,7%	-0,7%	-0,6%
Résultat courant avant impôts	25,4%	30,9%	28,9%	25,7%	24,4%
Rémunération du chef d'entreprise	30,5%	35,4%	31,2%	27,9%	26,5%

Evolution des grands agrégats - Entreprises individuelles



# Modélisation des impacts : Entreprises individuelles

## Ratio 90% du C.A avec l'Assurance Maladie

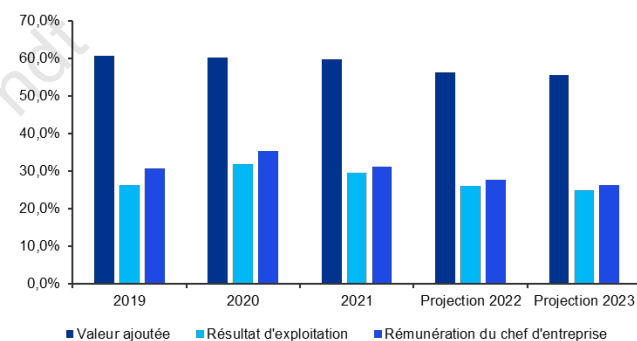
Sur le même modèle de hausse, nous avons réalisé une deuxième projection avec une entreprise qui travaillerait à 90% avec la CNAM. Cela signifierait pour cette dernière une hausse des tarifs quasi inexistante, puisqu'il n'y a pas eu de hausse des tarifs ces dernières années avec la CNAM.

Avec un ratio de 90% du chiffre d'affaires réalisé avec l'Assurance Maladie, les résultats nets projetés sont les suivants :

- L'année 2022 ressort à 27,7%. Cela représente une rémunération pour le chef d'entreprise d'environ 21 500 € (pour un chiffre d'affaires moyen projeté à 77 900 €) ;
- L'année 2023 ressort à 26,3%. Cela représente une rémunération pour le chef d'entreprise d'environ 21 300 € (pour un chiffre d'affaires moyen projeté à 81 000 €).
- Il faut souligner qu'une rémunération d'environ 21 000 € est une rémunération nette pour un temps de travail qui peut aller jusqu'à 60h par semaine, soit un taux horaire dans ce cas de 7,6 €/heure à comparer avec un SMIC net horaire de 9,11 € au 1<sup>er</sup> mai 2023.
- Comme nous l'avons vu précédemment, cette rémunération est théorique, car le chef d'entreprise devra également à l'aide de ce résultat, rembourser l'annuité d'emprunt pour payer son ADS ou son véhicule. L'analyse des bilans, nous a permis d'estimer cette somme à environ 8 K€ en capital annuellement.

Evolution des grands agrégats Entreprises individuelles	2019	2020	2021	Projection 2022	Projection 2023
Chiffre d'affaires net	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Valeur ajoutée	60,5%	60,0%	59,6%	56,3%	55,6%
Impôts et taxes assimilés	4,1%	3,8%	4,0%	3,8%	3,7%
Salaires et Charges sociales	20,1%	20,2%	21,0%	21,1%	21,3%
EBE	36,5%	43,5%	40,6%	37,1%	36,1%
Amortissements et provisions	8,5%	10,7%	10,1%	10,2%	10,5%
Résultat d'exploitation	26,3%	31,8%	29,6%	26,1%	24,8%
Résultat financier	-0,9%	-0,9%	-0,7%	-0,7%	-0,6%
Résultat courant avant impôts	25,4%	30,9%	28,9%	25,5%	24,2%
Rémunération du chef d'entreprise	30,5%	35,4%	31,2%	27,7%	26,3%

Evolution des grands agrégats - Entreprises individuelles





# Modélisation des impacts : Sociétés

## Ratio 60% du C.A avec l'Assurance Maladie

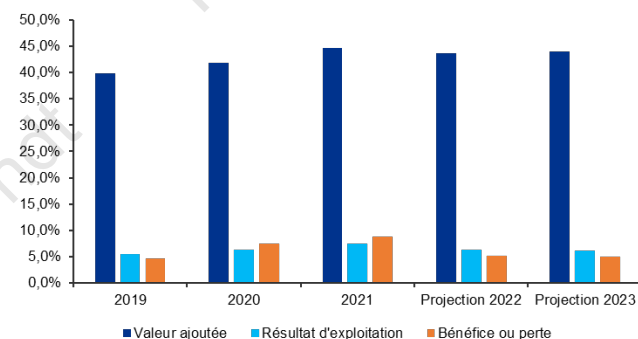
L'application des impacts des hausses à venir se traduit de la manière suivante sur le panel des sociétés.  
Cette hausse des coûts réduit drastiquement leur rentabilité.

Avec un ratio de 60% du chiffre d'affaires réalisé avec l'Assurance Maladie, les résultats nets projetés sont les suivants :

- L'année 2022 ressort à 5,3%. Cela représente un bénéfice pour le chef d'entreprise d'environ 5 200 € (pour un chiffre d'affaires moyen projeté à 97 900 €) ;
- L'année 2023 ressort à 5,2%. Cela représente un bénéfice pour la société d'environ 5 300 € (pour un chiffre d'affaires moyen projeté à 101 800 €).
- Comme nous l'avons vu précédemment, ce bénéficiaire a également pour but de permettre à la société de rembourser l'annuité d'emprunt pour payer son ADS ou un véhicule. L'analyse des bilans, nous a permis d'estimer cette somme à environ 8 K€ en capital annuellement.

Evolution des grands agrégats Sociétés	2019	2020	2021	Projection 2022	Projection 2023
Chiffre d'affaires net	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Valeur ajoutée	39,8%	41,8%	44,6%	43,8%	44,2%
Impôts et taxes assimilés	1,3%	1,6%	1,7%	1,6%	1,6%
Salaires et Charges sociales	29,7%	32,1%	33,6%	33,7%	34,0%
EBE	9,2%	12,6%	12,7%	11,7%	11,7%
Amortissements et provisions	3,5%	6,3%	5,4%	5,4%	5,5%
Résultat d'exploitation	5,5%	6,3%	7,5%	6,5%	6,3%
Résultat financier	-0,6%	-2,4%	-0,6%	-0,6%	-0,5%
Résultat courant avant impôts	4,9%	3,9%	7,0%	5,9%	5,8%
Bénéfice ou perte	4,7%	7,4%	8,7%	5,3%	5,2%

Evolution des grands agrégats - Sociétés



# Modélisation des impacts : Sociétés

## Ratio 90% du C.A avec l'Assurance Maladie

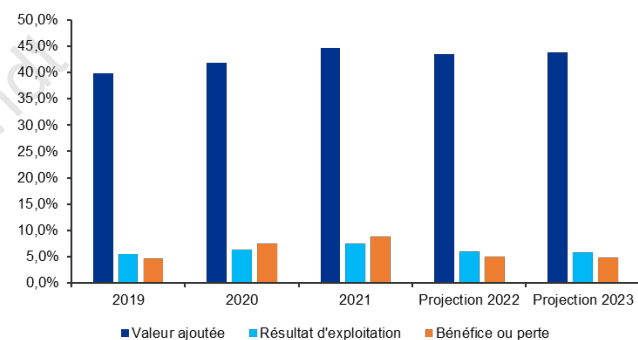
Sur le même modèle de hausse, nous avons réalisé une deuxième projection avec une société travaillant à 90% avec la CNAM. Cela signifierait pour cette dernière une hausse des tarifs quasi inexistante, puisqu'il n'y a pas eu de hausse des tarifs ces dernières années avec la CNAM.

Avec un ratio de 90% du chiffre d'affaires réalisé avec l'Assurance Maladie, les résultats nets projetés sont les suivants :

- L'année 2022 ressort à 5,1%. Cela représente un bénéfice pour le chef d'entreprise d'environ 5 000 € (pour un chiffre d'affaires moyen projeté à 97 600 €) ;
- L'année 2023 ressort un bénéfice 5%. Cela représente un bénéfice pour le chef d'entreprise d'environ 5 000 € (pour un chiffre d'affaires S.A. moyen projeté à 101 500 €).
- Comme nous l'avons vu précédemment, ce bénéfice a également pour but de permettre à la société de rembourser l'annuité d'emprunt pour payer son ADS ou un véhicule. L'analyse des bilans, nous a permis d'estimer cette somme à environ 8 K€ en capital annuellement.

Evolution des grands agrégats Sociétés	2019	2020	2021	Projection 2022	Projection 2023
Chiffre d'affaires net	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Valeur ajoutée	39,8%	41,8%	44,6%	43,6%	44,0%
Impôts et taxes assimilés	1,3%	1,6%	1,7%	1,6%	1,6%
Salaires et Charges sociales	29,7%	32,1%	33,6%	33,8%	34,1%
EBE	9,2%	12,6%	12,7%	11,4%	11,4%
Amortissements et provisions	3,5%	6,3%	5,4%	5,4%	5,6%
Résultat d'exploitation	5,5%	6,3%	7,5%	6,2%	6,0%
Résultat financier	-0,6%	-2,4%	-0,6%	-0,6%	-0,5%
Résultat courant avant impôts	4,9%	3,9%	7,0%	5,7%	5,5%
Bénéfice ou perte	4,7%	7,4%	8,7%	5,1%	5,0%

Evolution des grands agrégats - Sociétés



# 5. Conclusion

# Conclusion

Les entreprises de Taxi sont des structures très souvent artisanales et de petites tailles, 98% d'entre elles ont moins de 9 salariés. Cette petite taille les rend agile mais également plus fragile, car les coûts supportés sont fixes pour la plupart, en dehors du carburant et de l'entretien.

L'activité de transport de voyageurs est réalisée au sein de deux types de structure : les entreprises individuelles et les sociétés.

- La première n'intègre pas dans ses charges la rémunération de l'exploitant, ainsi le ratio résultat net/chiffre d'affaires est plus important car le bénéfice réalisé doit permettre la rémunération de l'exploitant, et également lui permettre d'avoir la trésorerie nécessaire au remboursement de son emprunt. Cet emprunt ayant été contracté bien souvent pour acheter une autorisation de stationnement. Le chiffre d'affaires moyen du panel analysé est d'environ 74 400 € pour l'année 2021 avec un résultat net qui représente 31,2%, soit une rémunération théorique de 18 700 € net.
- La seconde catégorie, les sociétés, intègre déjà la rémunération du dirigeant. Le chiffre d'affaires moyen du panel analysé est d'environ 93 300 € pour l'année 2021 avec un résultat net qui représente 8,7%, soit un résultat de 6 300€.

L'analyse du panel « entreprises individuelles » et « sociétés » nous a permis de construire une modélisation afin de projeter les résultats 2022 et 2023 de ces typologies d'entreprises. D'une part, cette projection a repris les revalorisations tarifaires accordées par décret et les revalorisations de la part de la CNAM (+4,5% pour 2022 et +4% pour 2023), ainsi qu'une répartition de l'activité à 60% avec la CNAM. D'autre part, elle intègre la répercussion de l'inflation sur les coûts de l'entreprise, la hausse du SMIC de 5,2% sur 2022 ainsi que l'augmentation du coût du carburant (+43% sur l'année 2022 en moyenne par rapport à 2021).

Compte tenu de l'inflation des coûts, le constat retiré de cette projection est une baisse importante de la rentabilité des 2 typologies de structures.

- Les entreprises individuelles voient leur rentabilité diminuer de 11% en 2022 puis 5% en 2023. Ainsi, le bénéfice avant rémunération qui était de 31,2% en 2021, ressort à 27,9% en 2022 et 26,5% en 2023. Ce dernier permettrait de dégager une rémunération théorique de 21 600 € net, pour un artisan pouvant travailler jusqu'à 60 heures par semaine, soit moins que le SMIC. Cependant, une partie de cette « rémunération théorique » sera amputée par le remboursement de l'emprunt contracté par la structure soit environ 8 000 € par an pour le capital.
- Les sociétés voient également leur rentabilité diminuer de 39% en 2022 puis 2% en 2023. Ainsi, le bénéfice net qui était de 8,7% en 2021, ressort à 5,3% en 2022 et 5,2% en 2023. Ces taux, associés à un chiffre d'affaires moyen d'environ 100 000€, représentent environ 5 200 € pour 2023. Un tel résultat fragilise les sociétés, et rend plus tendu le remboursement des emprunts (environ 8 000 €/ an en capital).

# 6. Sources

# Références

## Etude Xerfi :

1. LES SERVICES DE TAXIS - Conjoncture et prévisions -Étude annuelle : tendances et concurrence – Parution Février 2022
2. LES SERVICES DE TAXIS ET DE VTC - Conjoncture et prévisions 2023 – Parution : Janvier 2023

## Ordre des experts-comptables – Conseil National

1. Analyses sectorielles 2021-2022 – TAXI-VTC – MOTAXI – Parution : Avril 2022

## Assurance Maladie

1. Réunion transporteurs sanitaires – Groupe technique – Parution : 23 septembre 2022

## Commissariat général au développement durable

1. Rapport de l'Observatoire nationale des transports publics particuliers de personnes- Les taxis et VTC en 2017-2018 – Parution : Janvier 2020

## Comité Nationale Routier

1. Prix des carburants : Prix CNR gazole cuve moyenne mensuelle

## Les Echos :

1. Marché. Le prix des voitures d'occasion continue de grimper.  
<https://www.lesechos.fr/industrie-services/automobile/le-prix-des-voitures-doccasion-continue-de-senvoler-1878638>